

IMPORTANT !: Les renseignements demandés dans ce document permettront au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de donner un avis technique sur la conception et l'implantation de votre projet d'assainissement (eaux usées domestiques uniquement).

L'objectif n'est pas de compliquer votre démarche, mais de vous assurer que votre assainissement non collectif sera **BIEN CONCU** et **BIEN REALISE**.

Un dossier complet et bien préparé en amont de tout projet de construction limitera les délais d'instruction et de réponse.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DEMANDEUR (S)	
NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :	TELEPHONE :
ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :	PORTABLE :
CODE POSTAL - COMMUNE :	MAIL
PROPRIETAIRE(S)*	
NOM, PRÉNOMS, OU DÉNOMINATION :	TELEPHONE :
ADRESSE ACTUELLE. Numéros et voie :	PORTABLE
CODE POSTAL - COMMUNE :	MAIL

LIEU D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION	CETTE DEMANDE D'INSTALLATION CONCERNE
ADRESSE. Numéro et voie :	<input type="checkbox"/> Une construction neuve <input type="checkbox"/> Existant avec création de nouvelles pièces principales <input type="checkbox"/> Réhabilitation d'une installation existante
CODE POSTAL - COMMUNE :	
RÉF CADASTRALES :.....	
Si le projet est déposé dans le cadre d'une demande d'urbanisme, préciser la nature et le numéro de la demande d'urbanisme	

ALIMENTATION EN EAU POTABLE	
Raccordé sur réseau public	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas
Raccordé sur puits ou captage privé	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas
Si oui a t-il fait l'objet d'une déclaration auprès de la DDASS ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> je ne sais pas

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI PROJETE OU EXISTANT**USAGE D'HABITATION**

Nombre d'habitation : Nombre de logement:

Nombre total de pièce principale * :etEH

Mode d'utilisation des logements :

 Résidence principale Résidence secondaire

occupée : mois/an

Si plusieurs logements renseigner la répartition du nombre de logements créé selon le nombre de pièce principale

1 pièce : 2 pièces : 3 pièces : 4 pièces : 5 pièces : 6 pièces :

Est considérée comme pièce principale toute pièce de plus de 7 m² avec une fenêtre ou un ouvrant, hors pièces de service : cuisine, salle de bain, WC, garage, buanderie, etc.*AUTRE USAGE** (commercial, artisanal, industriel, restaurant, hôtel, agricole...)

Préciser l'usage des locaux :

Préciser en équivalent habitants la capacité d'accueil des locaux :EH

Descriptif :

ATTENTION ! vérifier que l'activité ne concerne pas une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ou pour l'eau

(Pour Info contactez le BE CHARPENTIER(04 74 00 43 01)

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN ET D'IMPLANTATION ET SON ENVIRONNEMENTSurface totale du terrain : m²Surface utile pour l'installation : m²Pente faible <5% moyenne entre 5 et 10% forte >10 % et continue par palierÉtude de sol à la parcelle effectuée : OUI NONSi oui effectuée par : un professionnel le propriétaire**Le règlement du SPANC de la CCESG impose la réalisation d'une étude de sol.**

Test d'infiltration : K = mm/h

Présence d'eau dans le sol OUI NON

(nappe phréatique, écoulement temporaire ou permanent à moins de 2 m de profondeur.)

Cours d'eau proche NON OUI, àm ; Nom du cours d'eau :

Présence d'une source, d'un puits ou d'un forage sur la parcelle ou sur une parcelle mitoyenne

 je ne sais pas NON OUI àm du traitement des eaux usées**Le traitement doit être situé à plus de 35 m de tout point d'eau destiné à la consommation humaine.
Faire apparaître le(s) point(s) d'eau sur les plans joints au projet.****CONTRAINTES URBANISTIQUES** (précisées dans le Plan Local d'Urbanisme et consultable en mairie)Périmètre de risques mouvements de terrains OUI NON ne sait pasSi oui, préciser Zone de prévention Zone de vigilancePérimètre de risques inondations OUI NON ne sait pas

Espace Boisé Classé

 OUI NON ne sait pas

Espace végétalisé à mettre en valeur

 OUI NON ne sait pas**AUTRES CONTRAINTES**Périmètre de protection de captage d'eau potable OUI NONSi oui, précisez la zone de protection immédiate rapprochée éloignée

Cadre à remplir que si parcelle est zonée en assainissement collectif

Égout à proximité NON OUISi oui, niveau habitable < niveau chaussée publique construction à + 100m domaine publique parcelle à + de 20 m d'une tête d'égout**Toute demande de dérogations doit être adressée par écrit au SPANC**

INSTALLATION ENVISAGEE

PRÉTRAITEMENT DES EAUX USÉES

COMPOSANTS	MATÉRIAUX	VOLUMES	
<input type="checkbox"/> 1 fosse septique toutes eaux (eaux vannes+ménagères)		(≥ à 3m ³)	
<input type="checkbox"/> 1 fosse septique eaux vannes et 1 bac à graisses eaux ménagères (Seulement en réhabilitation !)		Eaux vannes	Eaux ménagères
<input type="checkbox"/> 2 fosses septiques recueillant les eaux vannes et les eaux ménagères séparées (Seulement en réhabilitation !)		Eaux vannes	Eaux ménagères
<input type="checkbox"/> 1 préfiltre intégré à la fosse <input type="checkbox"/> 1 préfiltre en sortie de fosse et avant traitement			
<input type="checkbox"/> 1 bac à graisses (eaux de cuisine seulement)			(≥ 200l)
<input type="checkbox"/> 1 bac à graisses (eaux de cuisine + salle de bain)			(≥ 500l)
<input type="checkbox"/> Autre dispositif agréé par le MEEDAT, à préciser :			

Veiller à la présence de la ventilation secondaire de la fosse. Celle-ci sera assurée par une canalisation de 100 mm de diamètre, raccordée sur la canalisation de sortie de fosse et remontant 40 cm au dessus du faîtage du toit. Cette ventilation devra être surmontée d'un extracteur éolien, éloignée des fenêtres et des VMC. Sa mise en place nécessite l'intervention de plusieurs corps de métier et doit être prévue dès la conception du projet.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

<input type="checkbox"/> ÉPANDAGE SOUTERRAIN À FAIBLE PROFONDEUR (sol et sous-sol perméable)	
<input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage Nb de tranchées: Longueur unitaire (≤ 30 m) : Largeur :cm Profondeur : cm	
<input type="checkbox"/> Lit d'épandage - (uniquement sur sol sableux instable) Nombre de drains : Surface :m ² Largeur (≤ 8 m) : m Profondeur :cm	
<input type="checkbox"/> FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINÉ (sol et sous-sol très perméable)	
Surface :m ² (≥20 m ²) Longueur : m Profondeur totale : m <input type="checkbox"/> si terre d'infiltration - volume utile de la pompe:m ³	
<input type="checkbox"/> FILTRE VERTICAL DRAINÉ (sol et sous-sol imperméable)	
Préciser le type <input type="checkbox"/> Lit à massif de sable <input type="checkbox"/> Lit à massif de zéolite (pour 5 pièces principales au plus)	
Surface :m ² Longueur : m Profondeur totale : m	
<input type="checkbox"/> Rejet par infiltration : surface infiltration.....	
<input type="checkbox"/> Rejet en milieu hydraulique superficiel - Nom du cours d'eau : (Autorisation de la Police de l'Eau obligatoire)	
<input type="checkbox"/> Rejet dans réseau pluvial (uniquement si la perméabilité du sol est <10 mm/h), l'Autorisation du gestionnaire du réseau obligatoire)	
<input type="checkbox"/> Rejet dans fossé (uniquement si la perméabilité du sol est <10 mm/h), l'Autorisation du propriétaire ou gestionnaire du fossé obligatoire)	
<input type="checkbox"/> rejet en puits d'infiltration (Autorisation SPANC obligatoire)	
<input type="checkbox"/> FOSSÉ CHIMIQUE (eaux vannes uniquement) - (Seulement en réhabilitation !)	
Volume (≥100 l) : l - Stabilisant : Destination des eaux stabilisées : Destination des eaux ménagères :	
<input type="checkbox"/> FOSSÉ D'ACCUMULATION (eaux vannes, voire ménagères) - (Seulement en réhabilitation !)	
Volume : l - Hauteur sous plafond (≥ 2 m) : m Stockage des eaux <input type="checkbox"/> vannes <input type="checkbox"/> ménagères Destination des eaux :	
<input type="checkbox"/> Système de traitement autre que ceux précités agréé par le MEEDAT, à préciser :	Fournir une étude particulière décrivant et dimensionnant le système

DISPOSITIF ANNEXE ÉVENTUEL (Infiltration obligatoire si perméabilité > 10 mm/h)

<input type="checkbox"/> Infiltration des eaux traitées	Surface: l
<input type="checkbox"/> Relevage avec regard d'accès	Volume de réserve : l <input type="checkbox"/> alarme
<input type="checkbox"/> Chasse automatique	Volume des bâchées : l

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réseau de surface (fossé, caniveaux...) | <input type="checkbox"/> Infiltration sur la parcelle |
| <input type="checkbox"/> Rétention (cuve, mare) | <input type="checkbox"/> Autre à préciser : |

DESTINATION DES EAUX DE VIDANGE DE PISCINE OU BASSIN

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réseau de surface (fossé, caniveaux...) | <input type="checkbox"/> Infiltration sur la parcelle |
| <input type="checkbox"/> Rétention (cuve, mare) | <input type="checkbox"/> Autre à préciser : |

Le rejet des eaux pluviales, de piscine ou de bassin vers la filière d'assainissement non collectif est interdit.

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE.

- Le présent formulaire dûment rempli
- Un plan de situation (extrait du cadastre avec n° de parcelle, n° de section et échelle).
- Un plan masse du dispositif au 1/200 ou 1/300 sur lequel seront positionnés et schématisés le plus clairement possible :
 - le bâti principal, (existant et/ou à créer)
 - les bâtiments annexes (garage, piscine, etc.)
 - la (les) sortie(s) des eaux usées
 - le prétraitement et la ventilation associée
 - le traitement et les regards associés
 - la restitution par infiltration
 - le cas échéant le rejet des eaux traitées
 - les arbres, arbustes, haies, jardins, potagers
 - les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être
 - les limites de propriétés
 - les voies de circulation privées ou de stationnement des véhicules
 - l'emplacement des puits (captages ou forage)
 - l'emplacement des cours d'eaux, sources, mare,....
 - le système d'évacuation des eaux de pluie (ex puits)
 - la pente du terrain et pour les ouvrages de type Lit Filtrant Drainé, Filtre Compact, Tertre, et Ouvrages non classiques les altitudes des différents ouvrages (y compris pour le point de rejet) par rapport au Terrain Naturel,
 - l'emplacement de l'égout privé en attente (pour les parcelles situées en zonage d'assainissement collectif)
- Une copie du formulaire de la demande d'urbanisme

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur prend acte :

Que la conception des dispositifs d'assainissement non collectif reste de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble.

Qu'il doit se conformer, de même que le constructeur, à la législation en vigueur (Arrêtés du 7 septembre 2009), aux règles de l'art en vigueur (norme AFNOR DTU 64-1 de mars 2007), au règlement du SPANC, ainsi qu'à la planification communale (Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale, zonage d'assainissement)

Qu'il ne pourra réaliser le système d'assainissement non collectif qu'après approbation par le SPANC du présent dossier (réception de l'avis favorable sur le projet présenté) et s'il y a lieu de la demande d'urbanisme, en respectant les exigences du service de contrôle,

Qu'il devra fournir au SPANC, 15 jours avant le commencement des travaux d'assainissement la fiche navette qui sera jointe à l'accord du SPANC, en vue de programmer une visite de contrôle de bonne exécution,

Qu'il s'engage à ne remblayer le dispositif qu'après la visite du contrôle précité et accord du SPANC,

Qu'il s'engage à obtenir les accords de tiers éventuellement nécessaires dans les cas de rejet des filières drainées,

Que le système fera ultérieurement l'objet d'un suivi périodique de son bon fonctionnement (écoulement, vidanges, rejets...) par le SPANC conformément au règlement de service.

Le demandeur certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire.

Demande formulée à, le

Signature du demandeur

Adresser votre demande à:

Monsieur le président du SPANC de la CCESG
Rue des mûriers
71240 SENECEY LE GRAND

Tel : 03 85 44 91 92
Fax : 03 85 44 09 99